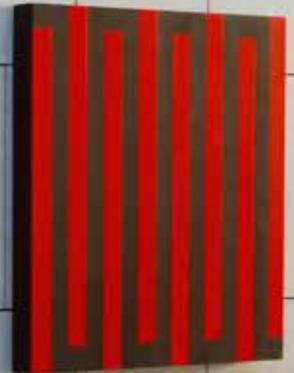
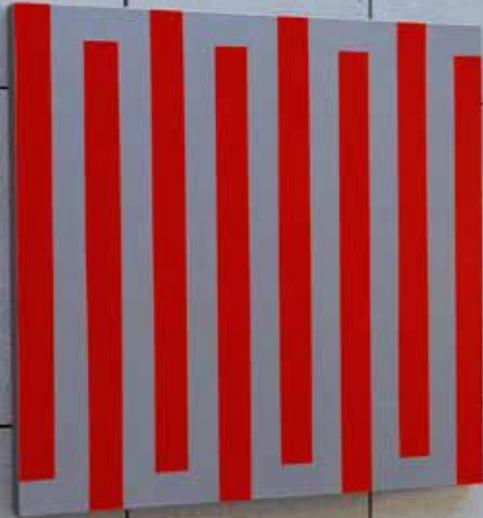


DÉCOR



Denis Arino
Marc Givry



COUR D'APPEL DE GRENOBLE | DONATION DENIS ARINO 2018



ROUGE, NOIR, GRIS... COULEURS JUSTICE !

Jean-François BEYNEL

Premier Président de la Cour d'Appel de Grenoble

Jacques DALLEST

Procureur Général près la Cour d'Appel de Grenoble

Beaucoup seront surpris de découvrir, les yeux ouverts, les œuvres de Denis ARINO, au sein de la salle des pas perdus du palais de justice de Grenoble. Certains seront choqués. D'autres, peu nombreux, ne se poseront pas la question et mettront sur le compte de chefs de cour "originaux" cette facétie.

Pourtant, il y a là, précisément, outre le plaisir de contempler l'œuvre d'un artiste, un objet de réflexion et une volonté opérationnelle, concrète et agissante. Nous avons souhaité que le lieu symbolique et chargé de sens du palais de justice soit un lieu d'échange et de rencontre, un passage ouvert vers la confrontation des idées, des concepts et des citoyens. Valoriser le site : certes. Faire profiter les justiciables, les professionnels de la découverte d'un artiste : assurément. Mais plus loin, il y a, là, la volonté de faire pénétrer en ce lieu le passant, l'amateur d'art, l'homme éclairé et curieux, qui n'aurait jamais eu l'idée de venir au cœur de la machine judiciaire, pierre angulaire de la cité et de la démocratie, pour qu'il puisse, au prétexte de l'art, rencontrer l'institution si peu familière, si présente et si lointaine en même temps.

Donner à voir la justice de la cité, notre justice, souvent décriée et pourtant toujours sollicitée, telle est aussi notre ambition commune, celle de professionnels de justice mais surtout de citoyens inscrits dans leur temps.

Rien ne peut mieux résumer notre volonté que ces propos d'Antoine Garapon¹ : *« S'il fallait résumer d'un mot l'esprit d'un palais de justice pour le siècle à venir, voire après, on retiendrait le mot d'abri. L'idée d'abri est profondément inscrite dans notre architecture judiciaire. Les premiers lieux de justice ont été créés après que l'on se fut réfugié sous les arbres pour se rapprocher des dieux et sans doute pour se protéger du soleil. C'est comme cela que la justice est née : en trouvant une bonne distance entre le monde et l'au-delà. [...] L'abri, c'est également un endroit qui protège de la rigueur des intempéries, dans lequel on se sent en sécurité. Un espace qui abrite un face-à-face, vertueux celui-là, c'est-à-dire propice à la reconnaissance mutuelle. Un abri, enfin, c'est un lieu à la fois ouvert et fermé, à l'image de la justice cosmopolitique qui est une ouverture au monde mais aussi un maintien de son identité, tout simplement parce que l'on ne vit pas sans identité, pas plus que l'on peut survivre dehors. »*²

La présence de l'œuvre de Denis ARINO en ces lieux est, pour nous, la preuve de cette fonction d'abri, ouvert et fermé,

lieu d'un face-à-face entre une vertu qui cherche à s'incarner et une œuvre d'art. Rouge, comme le sang et le pouvoir, comme la colère et la douleur, noir comme l'oubli, le désarroi et la vengeance, mais aussi grise comme le compromis, la réconciliation et le mélange du lointain pour toucher au près, la justice est comme les tableaux de Denis ARINO, une image des excès, des passions et des espoirs.

Nous sommes très heureux d'accueillir ici ces formes, ces couleurs qui nous ont émus et qui, nous l'espérons, donneront à tous une belle envie de les découvrir.

Nous remercions vivement l'artiste qui, après que ses œuvres aient été exposées durant une année dans la salle des pas perdus, a décidé d'en faire don au ministère de la Justice pour qu'elle trouve une place choisie et définitive au sein de ces lieux judiciaires grenoblois.

Nous sommes fiers, comme le dit Denis ARINO, d'avoir donné un « toit » à ses tableaux, bouclant la boucle en accordant un « abri » dans le nid protecteur de la justice aux œuvres de cet artiste dont nous sommes fiers d'être les éphémères dépositaires. Abri des œuvres comme des hommes, la justice incarne ainsi sa fonction protectrice au sens plein.

Bonne visite à tous !

¹ Antoine Garapon est magistrat, secrétaire général de l'Institut des Hautes Études sur la Justice et producteur chaque jeudi de *Matières à penser* à 22h15 sur France Culture.

² In *Imaginer le palais de justice du XXI^e siècle*, note de l'IHES n° 5 Juin 2013 - http://www.ihej.org/wp-content/uploads/2013/06/Antoine_Garapon_Palais_de_justice_NoteIHES_062013.pdf



DÉCORS

2017

DENIS ARINO

Ln'est de plus grande satisfaction pour un peintre que de savoir son travail visible dans un espace public sans restriction de temps ; c'est pourquoi je remercie très chaleureusement Monsieur Beynel, Premier Président de la Cour d'Appel de Grenoble et Monsieur Dallest, Procureur Général près la Cour d'Appel de Grenoble d'avoir donné un toit à mes tableaux.

L'exposition "DÉCOR" dans la salle des pas perdus du Palais de Justice de Grenoble inaugurerait un cycle de trois manifestations successives.

"DÉCOR, ENCORE" présentée à l'Espace Aragon (Villard-Bonnot), scénographiée par Michel Sintès et Jean Roinat.

"SACRÉ DÉCOR" conçue pour l'abbatiale Saint Pierre des Chambarans à Marnans, scénographiée par Marc Givry.

Lors de ces trois présentations, j'ai vérifié que mes tableaux, sériels et répétitifs, notion qui induit le risque de la monotonie, se percevaient très différemment selon le lieu et la mise en espace.

L'agencement complexe et quelque peu labyrinthique des panneaux à Villard-Bonnot, lieu d'exposition sans murs, permettait une présentation différenciée des peintures.

Il alternait présence quasi spectaculaire des tableaux et découverte progressive au cours du cheminement. Cette esthétique du « jeu de cache-cache » voulue par les commissaires multipliait les points de vue. Les baies vitrées bordant cet espace conçu à partir d'un vide favorisaient à la fois une ouverture sur l'extérieur et une lecture fragmentaire de l'ensemble.

Décor encore 2017





Décor encore 2017



La notion de décoratif au cœur de mes préoccupations plastiques prenait là une coloration ludique et j'ai eu la grande joie de voir un enfant visiter l'exposition en courant, expliquant à sa mère qu'il « allait voir les rayures ».

Au prieuré de Marnans, sublime et vénérable église romane du XI^e siècle, la scénographie conçue par Marc Givry invitait à une lecture paradoxale de l'espace : un mur très plein (de tableaux) en face d'un mur vide.

L'espace de la nef, parfait dans son unité et l'harmonie de ses dimensions, était altéré par la présence d'une barre de cimaise équipée de lampes mobiles du plus fâcheux effet et qui instaurait artificiellement un double registre superposé.

Impossible de nier ce découpage en tranches du mur : Marc Givry conçut un accrochage sur deux niveaux, accusant ainsi l'irréparable stratification visuelle du mur.

Sous la cimaise, fixé à même le mur, était disposé à intervalles réguliers un ensemble de tableaux de même hauteur, de largeur croissante, qui constituait une assise visuelle solide. Largement au-dessus, des tableaux de grands formats s'articulaient aux éléments architecturaux de la voûte.

Cette superposition tentait de restituer par la proximité de peintures d'aspect semblable l'unité perdue du mur support. Ainsi, la double interprétation de l'espace monumental de la nef voulue par Marc Givry se donnait à voir sans lourdeur démonstrative, la couleur des tableaux dialoguant sans heurts avec la délicate polychromie des pierres. ■

MESURES

L me semble que la notion d'art construit convient assez bien à mes tableaux : au préalable du recouvrement de couleurs il y a la construction effective du châssis dont les dimensions réfléchies participent pleinement du projet esthétique.

Le choix de ces dimensions et surtout de l'épaisseur du châssis conditionne l'aspect de l'objet fini. Les bords latéraux peints donnent naissance par leur largeur à l'émergence du motif – que j'ai appelé *grecque* –.



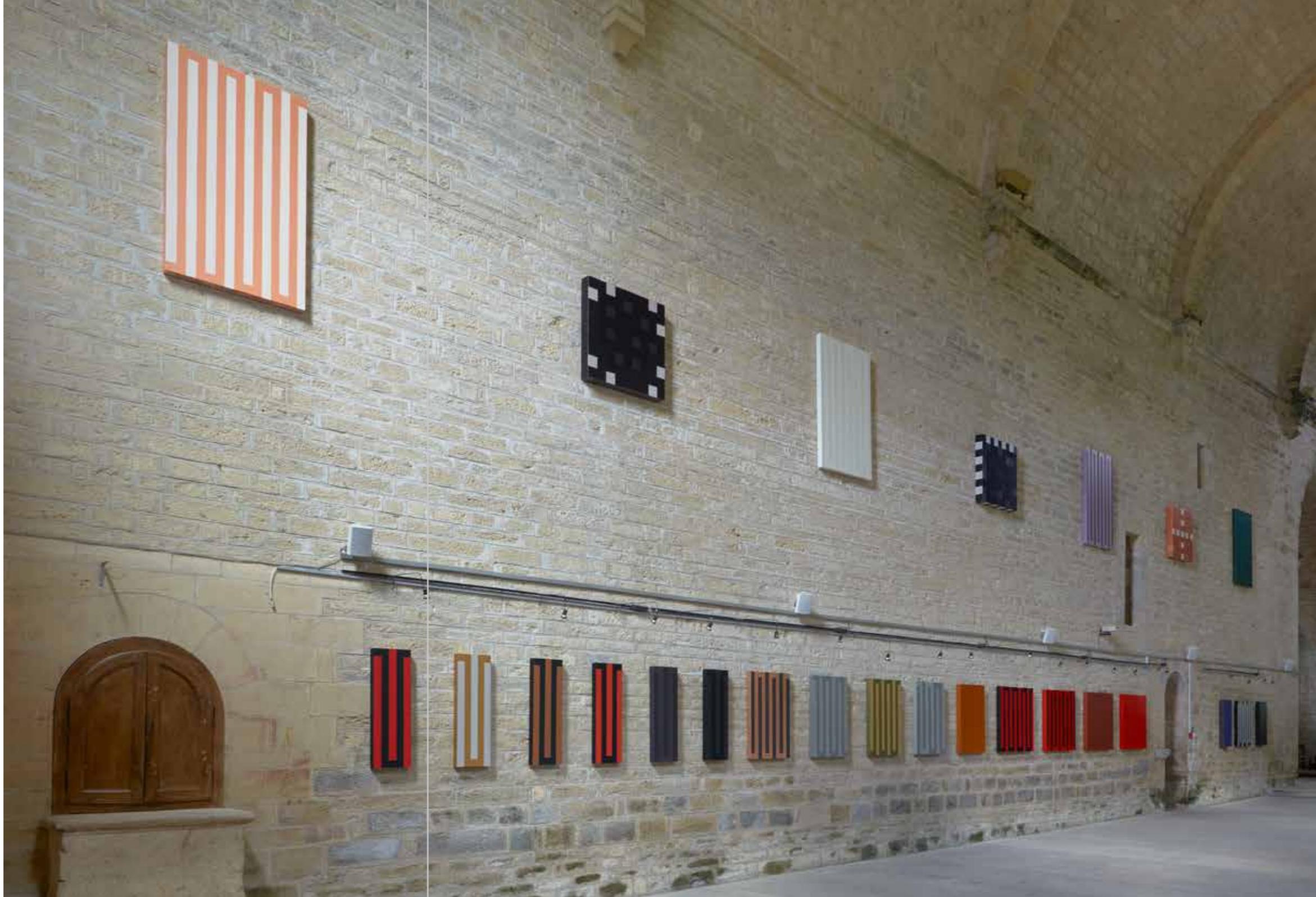
Cette grecque circule depuis un bord jusqu'à l'autre en recouvrant la surface plane du tableau.

Le motif est déduit de la profondeur du châssis, il renforce l'importance de l'épaisseur comme origine et conclusion du travail.

Le tableau n'est pas une surface mais un volume organisé logiquement, saillant du mur, et autonome de son environnement. Toutes les dimensions sont strictement articulées à ce choix de départ, assurant ainsi l'économie formelle de la composition et sa lisibilité.

Cet aspect logique du tableau lui confère une qualité de « révélateur d'espace » dans le lieu qui l'accueille, qui me semble incontournable si on attend d'une exposition qu'elle soit autre chose qu'une accumulation compulsive d'objets.

Dans la salle des pas perdus du Palais de Justice de Grenoble, Marc Givry a pris la décision très cavalière d'occulter partiellement les écrans d'information devenus techniquement obsolètes.





Sacré décor 2017



Décor 2017

De même, la présence des extincteurs, loin d'être niée, a été magnifiée par une couronne de tableaux.

La confrontation tableaux/ extincteurs me semble tout autant intéressante qu'une perception de l'œuvre dans un espace uniforme et aseptisé, pour beaucoup lieu idéal de l'exposition.

Le tableau appartient de plein droit au monde des objets, et s'il ne peut y trouver sa place que sous la forme de l'icône, il ne m'intéresse pas. ■



LE COMMENSAL

MARC GIVRY

Dans *Guerre et Paix*, Léon Tolstoï désigne l'architecte du vieux prince Bolkansky comme son "commensal" et en relisant dernièrement le roman j'ai trouvé que ce terme irait bien pour caractériser mes rapports avec Denis Arino.

Le commensal est en effet tout simplement la personne qui mange habituellement à la même table qu'une autre ; et en biologie, on parle du commensalisme comme d'une association profitable d'organismes d'espèces différentes.

Le peintre et l'architecte, le peintre et son commensal, une association profitable donc. Et, je partage ainsi la table de Denis, une table qui est souvent un festin, un festin plastique et pictural bien sûr, vous l'aurez compris.

Mais comme Denis n'est pas chapeauté par un marchand, ni attaché par une galerie (quoique mon atelier soit un peu sa galerie privée), il se déplace et je voyage avec lui. J'ai ainsi l'impression de suivre la cour itinérante du Roi de France à la Renaissance. En effet, à cette époque, la cour n'avait pas de lieu fixe et il faudra attendre 1682 pour que Louis XIV s'installe définitivement au château de Versailles. À la Renaissance, la cour voyageait souvent, de longs mois, de villes en villages, de résidences en palais, pour des raisons politiques ou économiques, mais surtout par pur plaisir. Et dans les bagages de la cour, il y avait toujours quelques commensaux, peintre ou architecte parfois.

Au XXI^e siècle, Denis Arino voyage de palais en églises par pur plaisir et sans aucune raison économique (c'est le moins que l'on puisse dire...) avec souvent dans ses bagages son fidèle architecte qu'il appelle son compère ou son complice.

Denis est donc un itinérant, un itinérant du spectacle, un itinérant du décor plutôt. En effet, sa peinture ne serait rien sans le lieu, et on peut aussi se demander si le lieu serait le même sans sa peinture.



Cette année 2017, ce fut DÉCOR, DÉCOR ENCORE et SACRÉ DÉCOR.

"DÉCOR" dans la salle des pas perdus d'un Palais de Justice où j'apprends que l'on pouvait discuter d'art à bâton rompu avec un Premier Président et un Procureur Général.

"DÉCOR ENCORE" dans un Espace nommé Aragon où j'ai retrouvé Michel Sintès avec qui pendant 20 ans j'ai partagé bien des projets. Et "SACRÉ DÉCOR" dans une abbaye à Marnans où, du haut des murs, dix siècles nous contemplaient.

En 2018, pour que la série des "Décors" soit bouclée, il nous faut revenir dans cette salle des pas perdus où solennellement pour nous l'année 2017 commença.

Chacun imagine la salle des pas perdus comme ce vaste espace où l'on fait les cent pas en attendant anxieusement son verdict.

Mais l'origine de la désignation provient d'ailleurs et pour la retrouver il faut remonter à la Restauration. En 1815 après la défaite de Waterloo, le retour de Louis XVIII s'accompagne de l'élection d'une Chambre ultra-royaliste. Le Roi ne pensait pas pouvoir rêver mieux et la nomme « Chambre introuvable ». Mais cette chambre devenue « plus royaliste que le roi » est dissoute un an après. Au cours de la nouvelle élection, certains députés ne sont pas réélus, ce sont les « perdus », tandis que les députés réélus sont nommés les « pas perdus ». À la Chambre, les réélus se réunirent dans une salle qui deviendra la salle « des pas perdus ».

Peut être qu'au XXI^e siècle à Grenoble, le hall du Palais de Justice deviendra la salle des tableaux « pas perdus » de Denis Arino. ■

LA JUSTICE EN FRANCE

En 2015, ce sont 8 000 magistrats et 70 000 greffiers et fonctionnaires qui ont rendu environ 2,6 millions de décisions en matière civile et

1,2 millions en matière pénale. Les bâtiments du Ministère de la Justice s'étendent en France sur près de 6 millions de m². Ils abritent :

- une cour de cassation
- 36 cours d'appel

- 164 tribunaux de grande instance
- 307 tribunaux d'instance
- 134 tribunaux de commerce
- 114 tribunaux des affaires de Sécurité sociale
- 210 conseils des prud'hommes.

LA COUR D'APPEL DE GRENOBLE

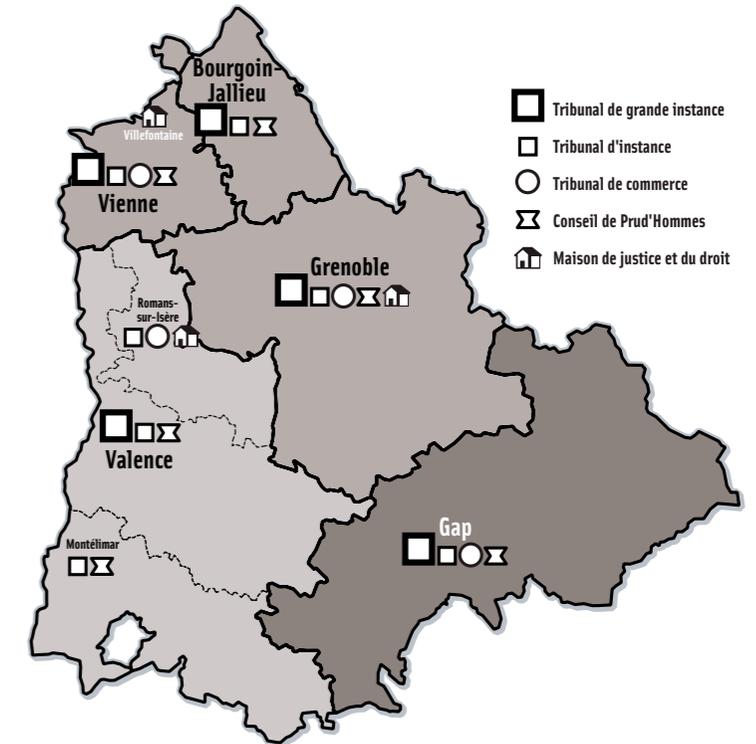
En 2015, la justice a été rendue par 176 magistrats et 480 greffiers et fonctionnaires. Les juridictions du ressort ont rendu 32 500 décisions en matière civile et 136 000 décisions en matière pénale.

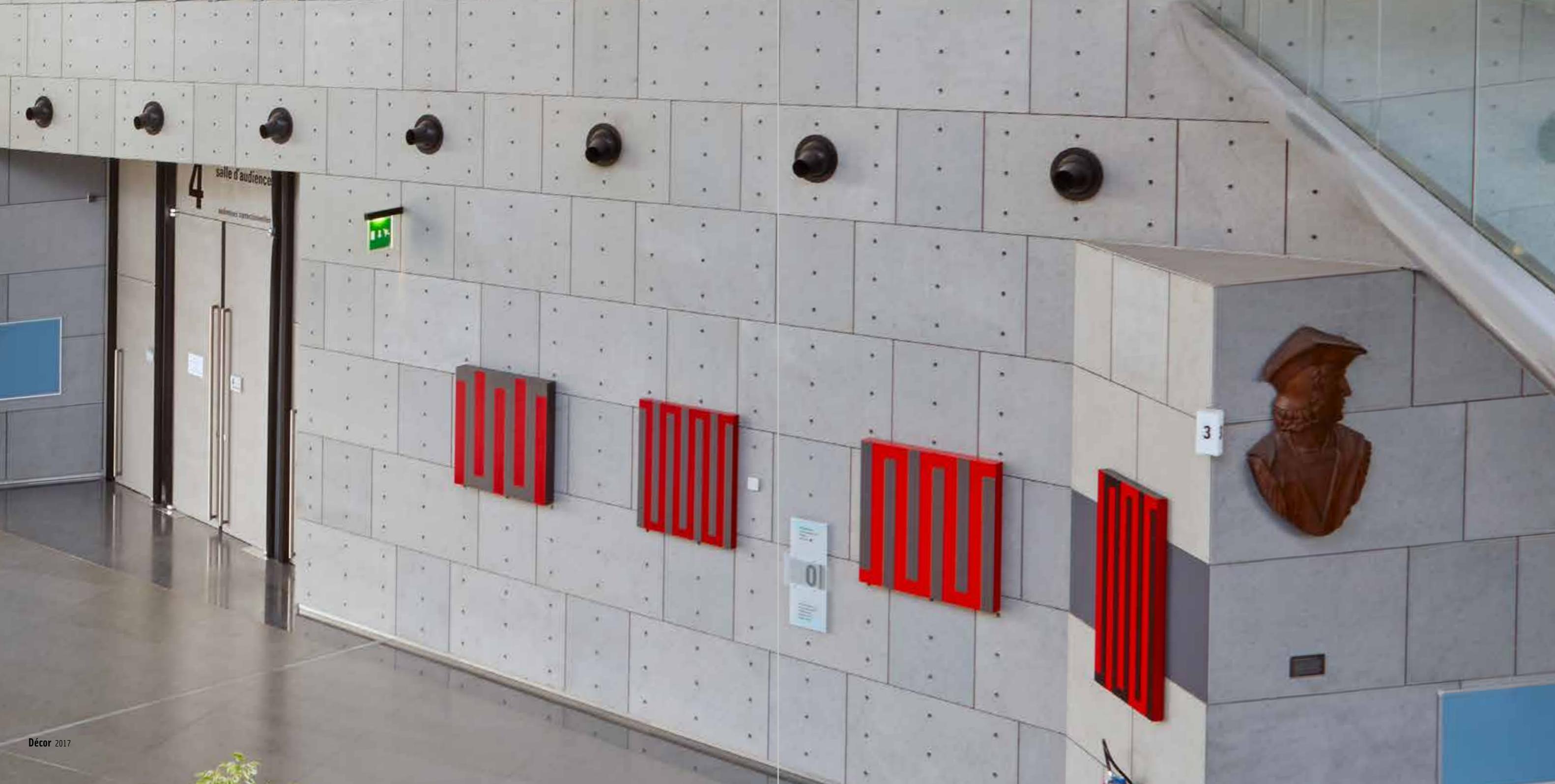
- 1 cour d'appel à Grenoble
- 5 tribunaux de grande instance (Grenoble, Valence, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Gap)
- 7 tribunaux d'instance (Grenoble, Valence, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Gap, Romans sur Isère, Montélimar)
- 6 conseils des prud'hommes (Grenoble, Valence, Vienne, Bourgoin-Jallieu, Gap, Montélimar)
- 4 tribunaux de commerce (Grenoble, Romans-sur-Isère, Vienne, Gap).

Le Palais de Justice de Grenoble, conçu par l'architecte Claude Vasconi et financée par le Ministère de la Justice, s'est achevé en 2002. Cité judiciaire, le bâtiment réunit 5 juridictions différentes (la cour d'appel, le tribunal de grande instance, le tribunal d'instance, le conseil des prud'hommes et le tribunal de commerce).

La construction d'une surface totale d'environ 31 000 m² (et 36 000 m² de vitrages) est organisée sur 2 bâtiments : le premier sur 8 étages comprenant les bureaux et les services des juridictions, le second sur 2 étages abritant les 20 salles d'audiences.

Janvier 2018 : Donation de 19 tableaux de Denis Arino.





4 salle d'audience



3

01



REMERCIEMENTS

Sonia Bechkoff, Catherine Brun, Robert Brunjail, Emilie Cerdan, Claire Gadat,
Charlie Gonzalez, Jean-Claude Morin, Thanh N'Guyen, Jean-Luc Penna,
Jean Roinat, Jocelyn Semavoine, Michel Sintès, Sylvie Vincent et Christine Wunderle

Crédits photographiques : Jean-Luc Lacroix (Espace Aragon / détails Marnans)
Christian Morel (portrait Marc Givry) - Nicolas Pianfetti (Cour d'appel / Marnans / portrait Denis Arino)
Conception graphique : Francis Richard - Impression : Imprimerie du Pont-de-Claix